Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le 11/04/2025

ID: 005-200064657-20250407-DCM250407057_2-DE

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025 Délibération n°57

L'An deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le vingt et un mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

<u>Présents</u>: MOREAU Gaëlle; FISCHER Maryline; GRANET Alice; MOUTIER Gérard HERMITTE Jean-Pierre; SEMIOND Philippe; BARONNAT Bernard; COQUILLAT Catherine; ALPHAND Thierry; Virginie JEANE: MOUGIN Rémi: MOSSO Véronique: ALDEBERT Gérard: PRAT Christelle:

Absents:

<u>Procurations</u>: VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle ; KIRKYACHARIAN Luc à FISCHER Maryline ; Franck ADISON à GRANET Alice ; GIRAUD Matthieu à COQUILLAT Catherine ; VERNET Laurent à MOSSO Véronique ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET: ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'UNE PASSERELLE PIETONNE

A la suite des différentes crues que la commune a subi de nombreux dégâts notamment sur les ouvrages d'art communaux. La passerelle piétonne reliant la RD994 au chemin piétonnier menant au camping et à la gravière a été endommagée et classé 3U (Ouvrage dont la structure est gravement altérée, et qui nécessite des travaux de réparation urgents liés à l'insuffisance de capacité portante de l'ouvrage ou à la rapidité d'évolution des désordres pouvant y conduire à brève échéance) dans la classification IQOA (Image de la qualité des ouvrages d'art).

Au regard de la structure et de la portée, il convient de pour récréer l'accès d'installer une nouvelle passerelle.

La société Tertu équipement propose une passerelle bois-métal pour un montant de 61002,68€.

Vu l'article R.2122-9-1 du code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'approuver l'attribution du marché de travaux pour la construction d'une passerelle à la société Tertu équipement pour un montant de 61 002.68 € HT.

Le maire Gaëlle MOREAU La secrétaire de séance Maryline FISCHER